



# **Commission thématique n°2**

## ***Reconquête et mise en valeur des milieux naturels***

*Lundi 4 novembre 2013 – 14h30*

*Lille Métropole Communauté urbaine*



# Ordre du jour



1. Introduction : rappels des objectifs DCE (AEAP)
2. Cadre de déroulement de la réunion
3. Rappels des étapes précédentes
  - Rappel des objectifs du SAGE
  - Rappel des objectifs du scénario tendanciel
  - Objectifs de la réunion
4. Evolutions attendues des masses d'eau
5. Objectifs fixés par la CLE
6. Synthèse
7. Perspectives



# Rappels des objectifs DCE

## Agence de l'Eau Artois Picardie



*Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle*



# Cadre de déroulement de la réunion



# Cadre de déroulement de la réunion



- Rapport transmis aux commissaires le 21 octobre
- Remarques sur les **parties 1 à 6 du rapport** et son atlas transmises par écrit jusqu'au 31 octobre
- Remarques sur la **partie 7 du rapport** au fil de la réunion
- Amendement et diffusion du rapport à la CLE le 18 novembre

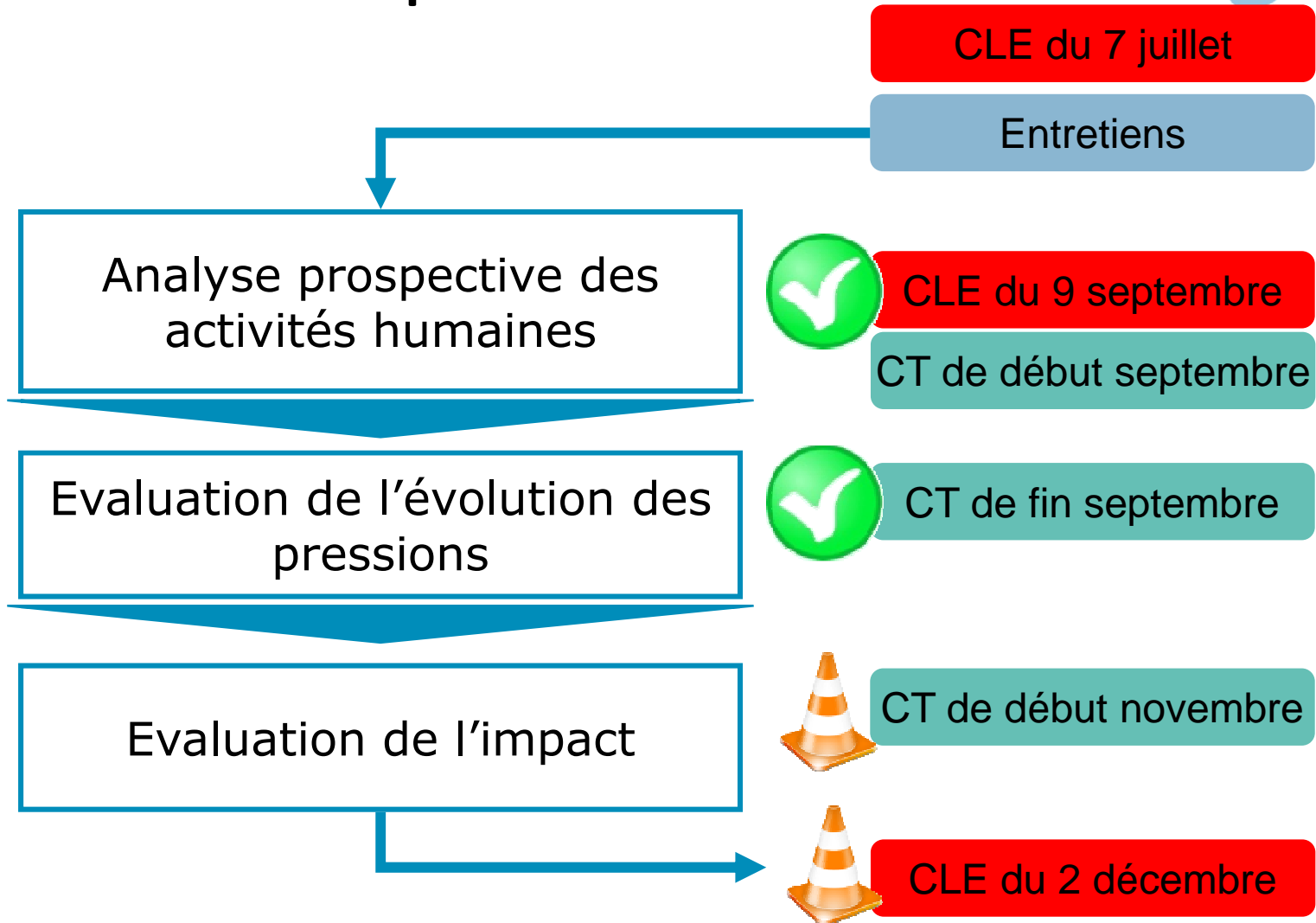


# Rappel des étapes précédentes



*Source : Marais de la Marque, LMCU*

# Rappel des étapes de concertation précédentes



# Le scénario tendanciel permet-il d'atteindre les objectifs du SAGE?



- Objectifs réglementaires : DCE
  - Atteinte du bon état quantitatif et qualitatif des masses d'eau de surface
- Objectifs de la CLE : Objectifs formulés dans le diagnostic
  - Objectifs supplémentaires sur les nappes, les milieux, les risques, la conciliation des usages



# Objectifs fixés par la CLE relatifs à la reconquête et mise en valeur des milieux naturels



## 1. Améliorer la qualité des cours d'eau en :

- A. Assurant une gestion intégrée des cours d'eau en définissant des gestionnaires sur les sites orphelins et en développant les relations entre les gestionnaires existants;
- B. Mettant en œuvre des plans de gestion pluriannuels sur les cours d'eau (entretien courant, restauration et renaturation) pour améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau;
- C. Effectuant la mise aux normes des réseaux d'assainissement.

## 2. Assurer une continuité écologique sur le territoire en :

- A. Limitant les obstacles à l'écoulement;
- B. Développant les relations entre les gestionnaires existants.

## 3. Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF :

- A. Identification, qualification et définition de niveaux de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides du territoire;
- B. Sensibilisation des populations sur leurs fonctionnalités.

# Rappel des objectifs du « scénario tendanciel »



- Evaluer l'état probable des masses d'eau et des milieux aux échéances fixées par la DCE en analysant l'évolution des activités et des pressions.

# Objectifs de la réunion



- Valider les évolutions attendues sur l'état des masses d'eau et des milieux ;
- Valider les alertes sur le risque de non atteinte des objectifs DCE et de la CLE.



# Evolution attendue des masses d'eau



Source : Souchez Immobilier

# Guide de lecture des cartes



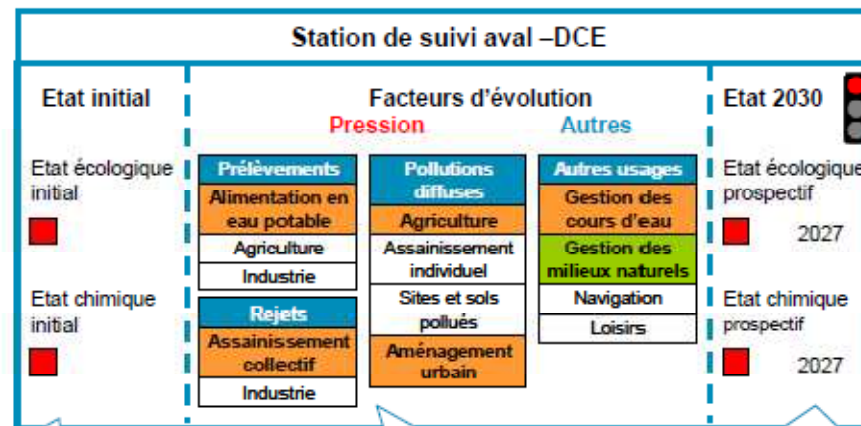
Délimitation de la masse d'eau considérée

**Réseaux de suivi:**

- Station de suivi qualitatif DCE de la masse d'eau du SAGE
- Station de suivi importante ou hors SAGE
- Autre station de suivi

Occupation du sol CORINE LAND COVER 2006

- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau

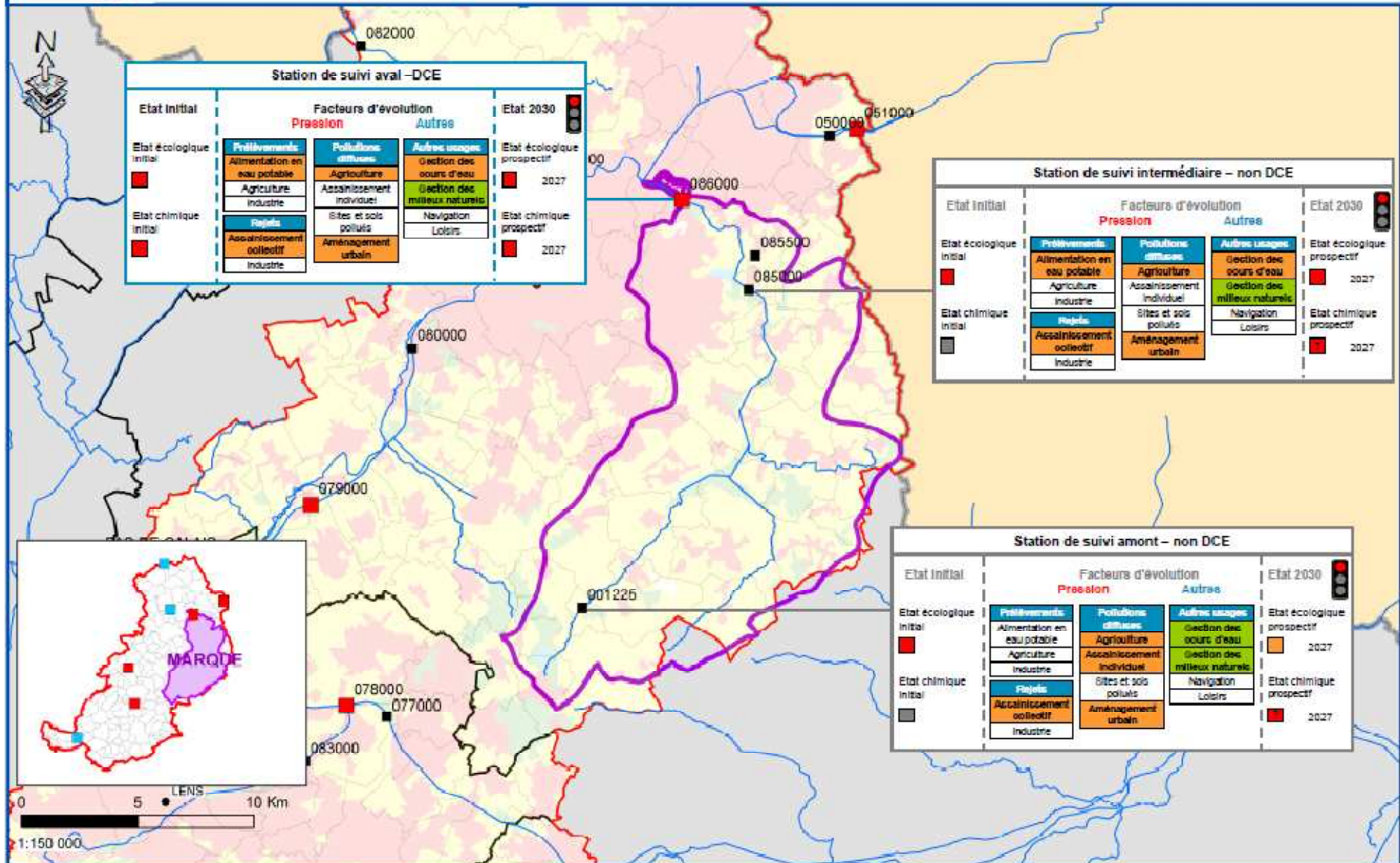


- Etat écologique initial
- Etat chimique initial
- Etat inconnu
- Mauvais état
- Etat médiocre
- Etat moyen
- Bon état
- Très bon état

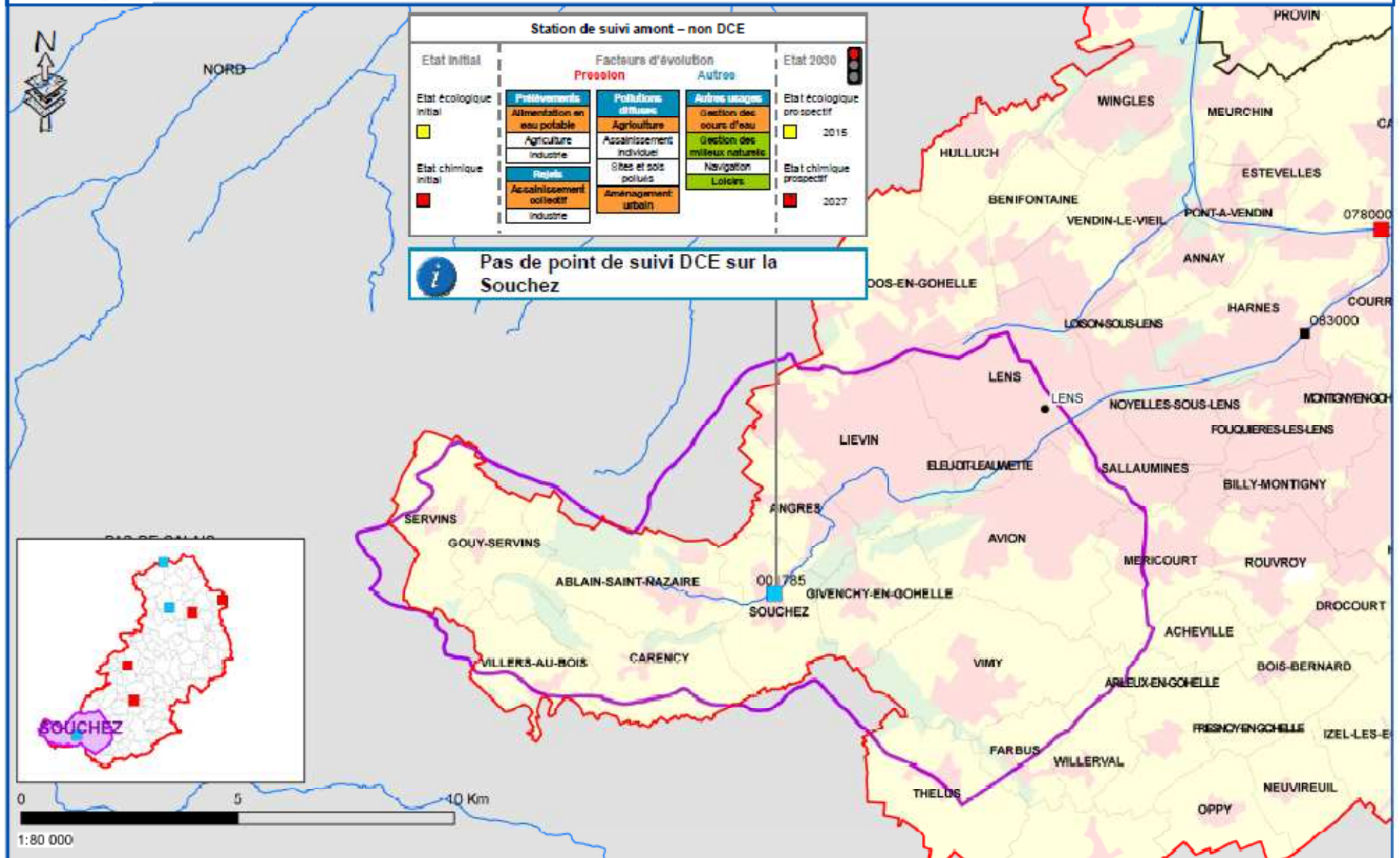
- Impact négatif
- Peu ou pas d'impact
- Impact positif
- Facteur important
- Facteur secondaire

- Etat écologique prospectif et échéance
- Etat chimique prospectif et échéance
- Points d'alerte:**
- Rouge: non atteinte des objectifs et dégradations des masses d'eau à l'aval → **secteur prioritaire**
- Jaune: non atteinte des objectifs
- Vert : atteinte des objectifs

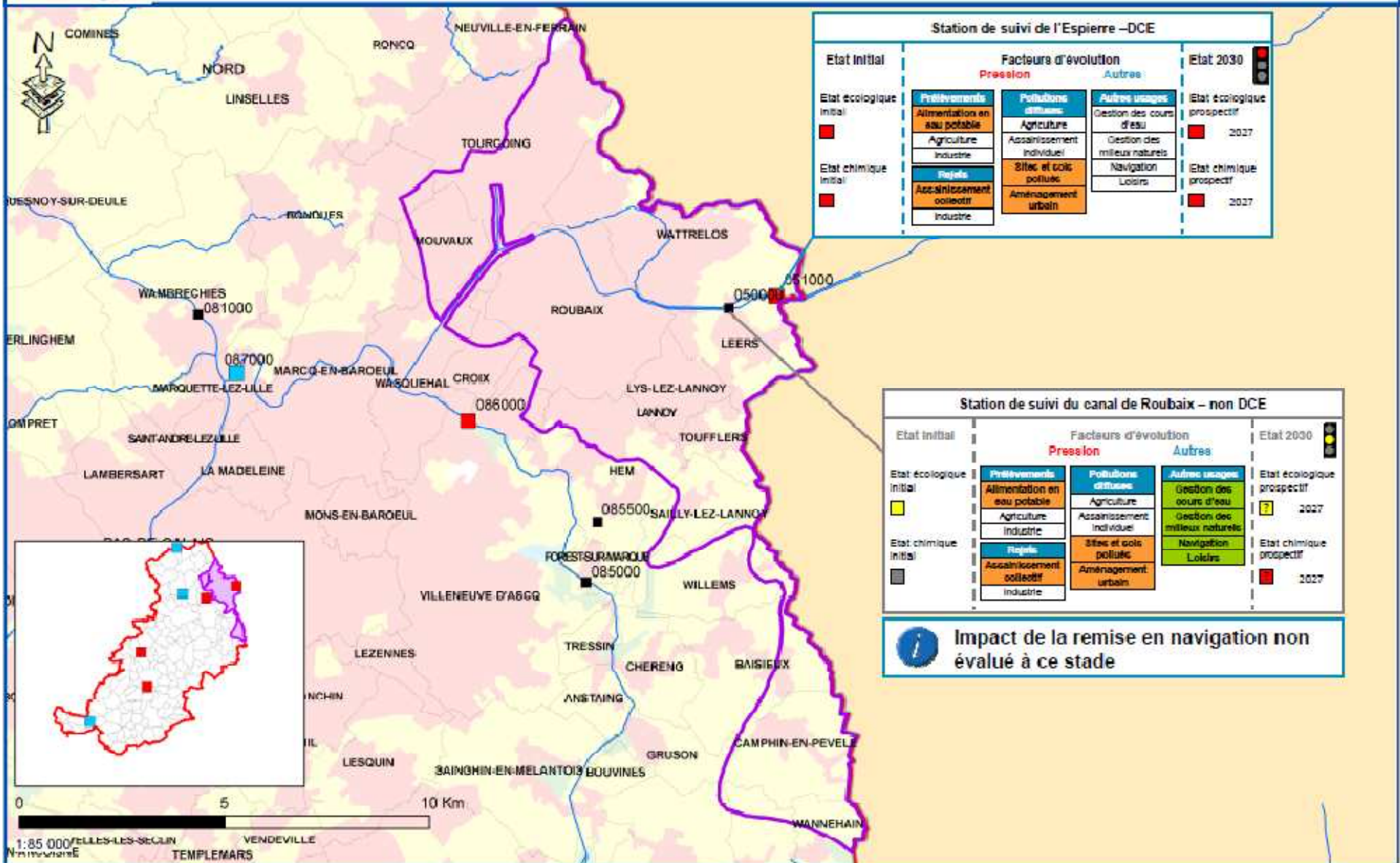
## Carte n°47 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Marque » (FRAR34)



## Carte n°48 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Souchez » (FRAR58)



# Carte n°49 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Canal de Roubaix – Espierre » (FRAR64)



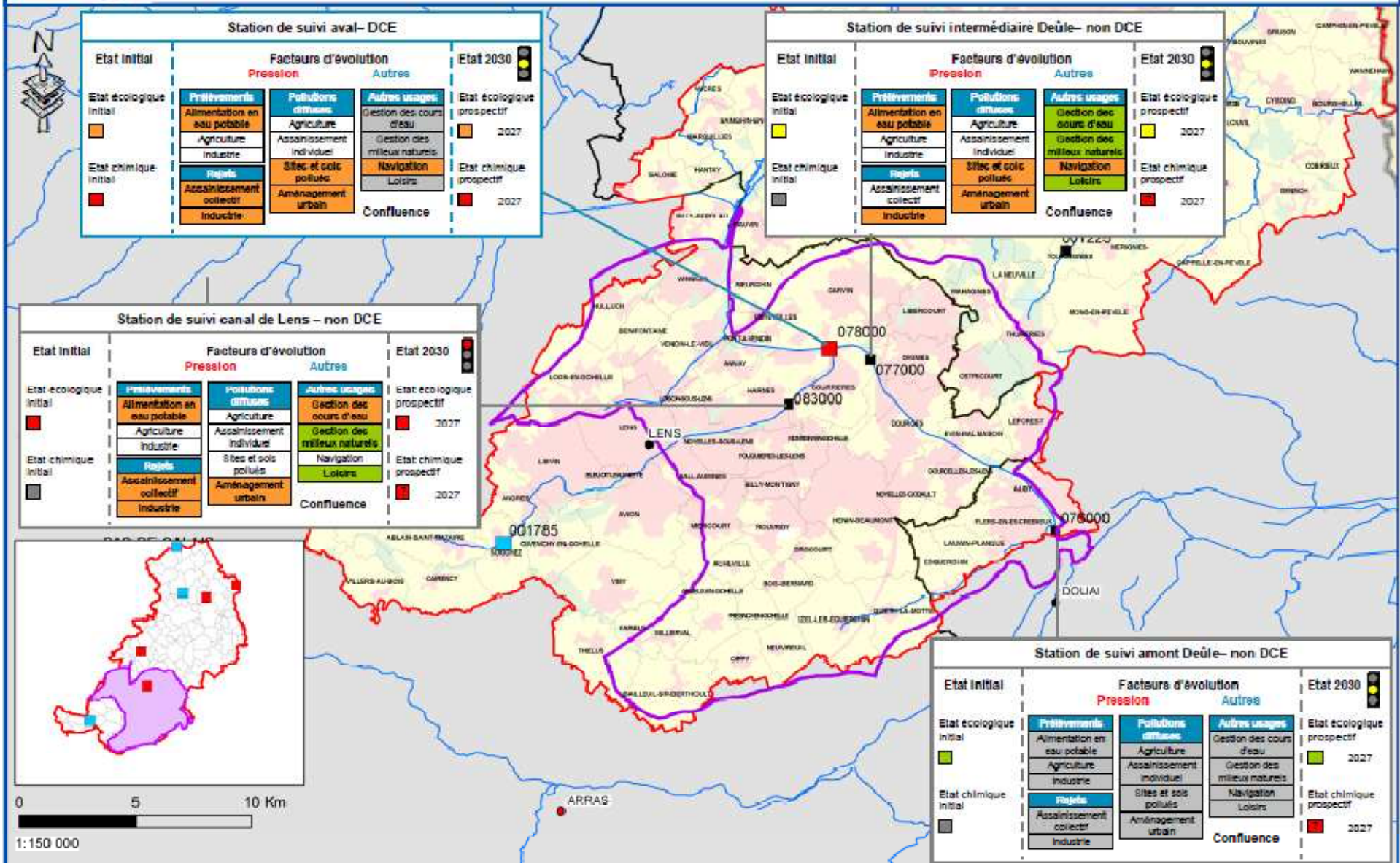
Station de suivi de l'Espierre – DCE																				
Etat Initial	Facteurs d'évolution		Etat 2030																	
	Pression	Autres																		
Etat écologique initial: <span style="color:red">■</span>	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Prélèvements</th></tr> <tr><td>Alimentation en eau potable</td></tr> <tr><td>Agriculture</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Prélèvements		Alimentation en eau potable	Agriculture	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Pollutions diffuses</th></tr> <tr><td>Agriculture</td></tr> <tr><td>Assainissement individuel</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Pollutions diffuses		Agriculture	Assainissement individuel	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Autres usages</th></tr> <tr><td>Gestion des cours d'eau</td></tr> <tr><td>Gestion des milieux naturels</td></tr> <tr><td>Navigation</td></tr> <tr><td>Loisirs</td></tr> </table>	Autres usages		Gestion des cours d'eau	Gestion des milieux naturels	Navigation	Loisirs	Etat écologique prospectif: <span style="color:red">■</span> 2027
Prélèvements																				
Alimentation en eau potable																				
Agriculture																				
Industrie																				
Pollutions diffuses																				
Agriculture																				
Assainissement individuel																				
Industrie																				
Autres usages																				
Gestion des cours d'eau																				
Gestion des milieux naturels																				
Navigation																				
Loisirs																				
Etat chimique initial: <span style="color:red">■</span>	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Rejets</th></tr> <tr><td>Assainissement collectif</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Rejets		Assainissement collectif	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Sites et sols pollués</th></tr> <tr><td>Amenagement urbain</td></tr> </table>	Sites et sols pollués		Amenagement urbain	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Autres usages</th></tr> <tr><td>Navigation</td></tr> <tr><td>Loisirs</td></tr> </table>	Autres usages		Navigation	Loisirs	Etat chimique prospectif: <span style="color:red">■</span> 2027					
Rejets																				
Assainissement collectif																				
Industrie																				
Sites et sols pollués																				
Amenagement urbain																				
Autres usages																				
Navigation																				
Loisirs																				

Station de suivi du canal de Roubaix – non DCE																				
Etat Initial	Facteurs d'évolution		Etat 2030																	
	Pression	Autres																		
Etat écologique initial: <span style="color:yellow">■</span>	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Prélèvements</th></tr> <tr><td>Alimentation en eau potable</td></tr> <tr><td>Agriculture</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Prélèvements		Alimentation en eau potable	Agriculture	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Pollutions diffuses</th></tr> <tr><td>Agriculture</td></tr> <tr><td>Assainissement individuel</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Pollutions diffuses		Agriculture	Assainissement individuel	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Autres usages</th></tr> <tr><td>Gestion des cours d'eau</td></tr> <tr><td>Gestion des milieux naturels</td></tr> <tr><td>Navigation</td></tr> <tr><td>Loisirs</td></tr> </table>	Autres usages		Gestion des cours d'eau	Gestion des milieux naturels	Navigation	Loisirs	Etat écologique prospectif: <span style="color:yellow">■</span> 2027
Prélèvements																				
Alimentation en eau potable																				
Agriculture																				
Industrie																				
Pollutions diffuses																				
Agriculture																				
Assainissement individuel																				
Industrie																				
Autres usages																				
Gestion des cours d'eau																				
Gestion des milieux naturels																				
Navigation																				
Loisirs																				
Etat chimique initial: <span style="color:grey">■</span>	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Rejets</th></tr> <tr><td>Assainissement collectif</td></tr> <tr><td>Industrie</td></tr> </table>	Rejets		Assainissement collectif	Industrie	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Sites et sols pollués</th></tr> <tr><td>Amenagement urbain</td></tr> </table>	Sites et sols pollués		Amenagement urbain	<table border="1"> <tr><th colspan="2">Autres usages</th></tr> <tr><td>Navigation</td></tr> <tr><td>Loisirs</td></tr> </table>	Autres usages		Navigation	Loisirs	Etat chimique prospectif: <span style="color:red">■</span> 2027					
Rejets																				
Assainissement collectif																				
Industrie																				
Sites et sols pollués																				
Amenagement urbain																				
Autres usages																				
Navigation																				
Loisirs																				

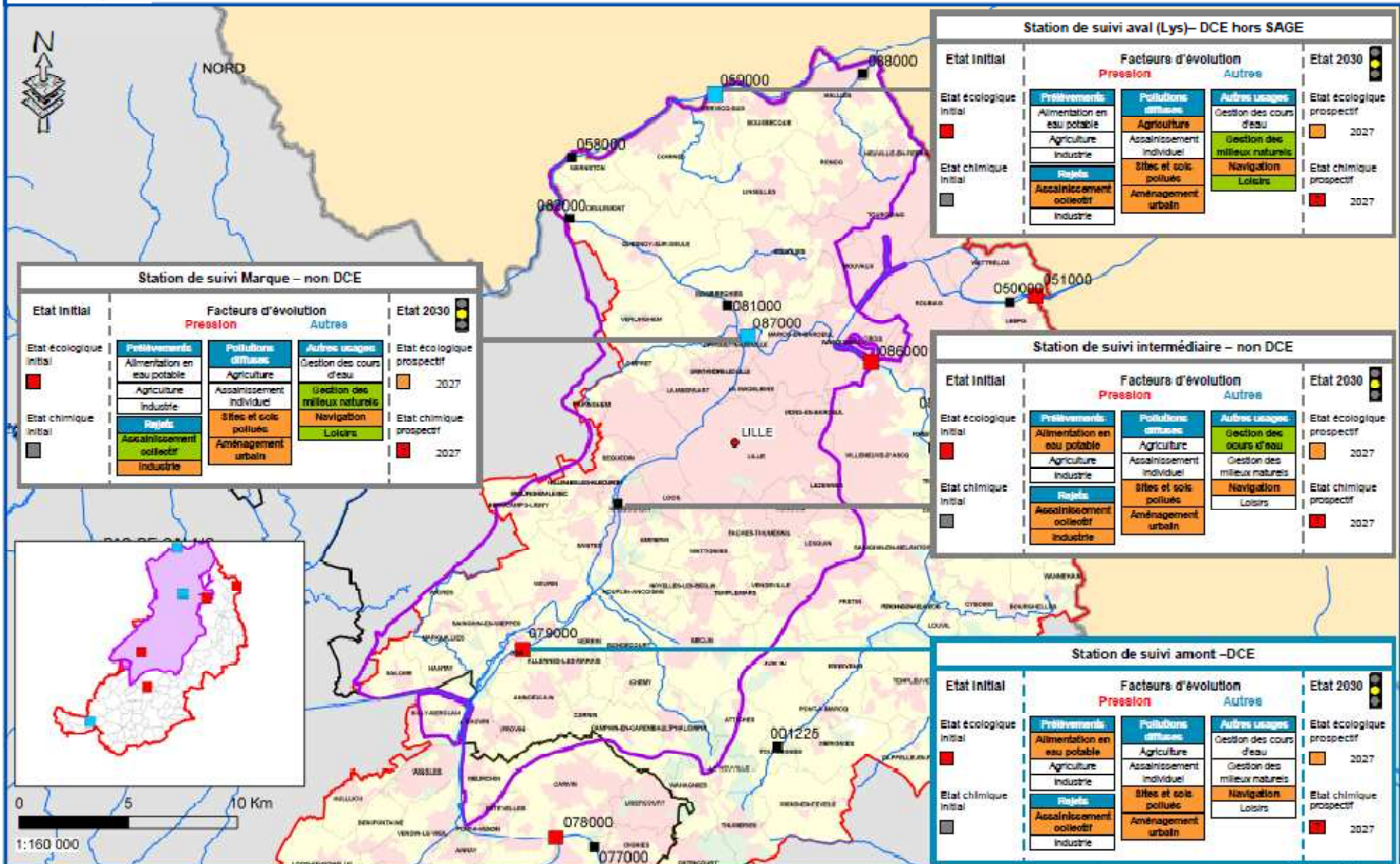
Impact de la remise en navigation non évalué à ce stade



# Carte n°50 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire » (FRAR17)



# Carte n°51 : Bilan prospectif sur la masse d'eau « Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys » (FRAR32)



# Synthèse sur le risque de non atteinte du bon état des masses d'eau



Nom de la masse d'eau	Objectif ou report de bon état écologique	Objectif ou report de bon état chimique	Etat écologique prospectif	Etat chimique prospectif	Bilan à horizon 2030
Marque	2027	2027	Mauvais	Mauvais	
Souchez	2015	2027	Moyen	Mauvais	
Canal de Roubaix-Espierre	2027	2027	Mauvais	Mauvais	
Canal de la Deûle jusqu'à la confluence avec le canal d'Aire	2027	2027	Médiocre	Mauvais	
Deûle canalisée jusqu'à la confluence avec la Lys	2027	2027	Médiocre	Mauvais	



# Objectifs fixés par la CLE



*Source : Marais de la Marque, LMCU*

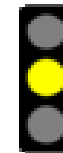
# Améliorer la qualité des cours d'eau



## A. En assurant une gestion intégrée des cours d'eau en définissant des gestionnaires sur les sites orphelins et en développant les relations entre les gestionnaires existants

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration du Syndicat de la Libaude dans l'USAN ;</li><li>• Prise de compétence d'ArtoisComm sur le flot de Wingles ;</li><li>• Réflexion de LMCU à une intervention sur certains cours d'eau non domaniaux;</li><li>• Des actions et réflexions communes entre l'ENLM et VNF.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des secteurs toujours orphelins: Marque à l'aval de Bouvines, Souchez notamment ;</li><li>• Manque de vision intégrée amont-aval.</li></ul>

Des démarches engagées mais certains secteurs restent orphelins



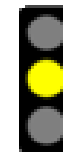
# Améliorer la qualité des cours d'eau



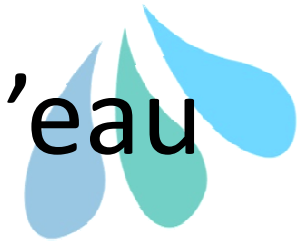
**B. En mettant en œuvre des plans de gestion pluriannuels sur les cours d'eau (entretien courant, restauration et renaturation) pour améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau**

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des plans de gestion pluriannuels sur le périmètre de la CCPP et de l'USAN ;</li><li>• Un schéma régional d'aménagement de la voie d'eau sur le domaine géré par VNF ;</li><li>• Des actions ponctuelles sur les autres périmètres : Plan Bleu, restauration écologique de la Naviette de Seclin par LMCU, renaturation du Filet Morand et du Courant de la Motte par la CAHC, projets sur des becques par le SIABNA...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque d'une vision à long terme sur de nombreux périmètres ;</li><li>• Besoin de cohérence des actions entre l'amont et l'aval ;</li><li>• Des difficultés foncières et financières pour mettre en place des actions de restauration</li></ul>

Démarches engagées mais à mettre en perspective et en cohérence



# Améliorer la qualité des cours d'eau



## C. En effectuant la mise aux normes des réseaux d'assainissement

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des gros projets prévus sur la CAHC et de nouveaux Schémas Directeurs pour LMCU ;</li><li>• Une prise de conscience par les maitres d'ouvrage;</li><li>• Autosurveillance des réseaux mise en place ou en cours de mise en place ;</li><li>• Des politiques ambitieuses de gestion du temps de pluie dans le Douaisis, et sur la CAHC.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une situation actuelle très insatisfaisante et peu de recul à ce stade;</li><li>• Une tendance à l'augmentation du volume ruisselé qui impose de redoubler d'efforts ;</li><li>• Des réflexions sont menées mais beaucoup d'actions restent à engager.</li></ul>

Une dynamique engagée, mais des efforts conséquents à réaliser



# Assurer une continuité écologique sur le territoire



## A. En limitant les obstacles à l'écoulement

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'une passe à poisson à Quesnoy-sur-Deûle ;</li><li>• Ouvrages identifiés sur la CCPP ;</li><li>• Développement local de la Trame Verte Régionale par les collectivités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De nombreux obstacles liés à la navigation : 3 écluses sur la Deûle, 12 sur le canal de Roubaix, 4 seuils sur la Souchez, 61 obstacles identifiés dans le plan de gestion de la CCPP sur la Marque.</li><li>• Peu d'aménagements prévus au vu du caractère non prioritaire du bassin (liste 1)</li></ul>

Malgré une connaissance sur les obstacles à l'écoulement, peu d'aménagements sont engagés





# Assurer une continuité écologique sur le territoire



## B. En développant les relations entre les gestionnaires existants

ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des démarches communes entre les gestionnaires : VNF/LMCU sur Sédimatériaux, ENLM/SIABNA...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manque une structure de bassin mettant en lien et en cohérence les actions menées sur l'ensemble du territoire. Le SAGE répondra à ce manque.</li></ul>

Des collaborations ponctuelles à généraliser par la mise en place d'une gouvernance de bassin



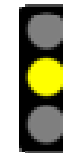
# Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF



- A. Identification, qualification et définition de niveaux de protection à mettre en œuvre pour protéger les zones humides du territoire
- B. Sensibilisation des populations sur leurs fonctionnalités



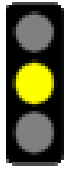
ACTIONS ACTUELLES ET FUTURES	POINTS D'ALERTE
<ul style="list-style-type: none"><li>• Enveloppe des zones à dominante humide délimitée ;</li><li>• Analyse des enjeux environnementaux des zones à dominante réalisée par la DREAL montrant une richesse de certaines zones humides du territoire ;</li><li>• Une délimitation fine prévue à court terme (maitrise d'ouvrage LMCU).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des zones rares sur le territoire, et potentiellement menacées ;</li><li>• Un niveau de protection limitée lié au manque de connaissance actuel ;</li><li>• Une méconnaissance du public sur les fonctionnalités des zones humides.</li></ul>

Des démarches prévues à court terme à consolider dans le cadre du SAGE



# Synthèse sur les objectifs de la CLE



OBJECTIF	POINTS D'ALERTE	CONCLUSION
<b>Améliorer la qualité des cours d'eau</b>	Des secteurs critiques parfois orphelin de gestionnaire Un besoin de mise en cohérence des actions menées	
<b>Assurer une continuité écologique sur le territoire</b>	Une connaissance fine mais peu d'aménagements prévus	
<b>Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF</b>	Une volonté politique de renforcer la connaissance sur les zones humides du territoire pour mieux les protéger. Cette volonté est à traduire en action	



# Synthèse



*Source : Souchez Immobilier*

# Synthèse sur les objectifs de la CLE



TYPE D'OBJECTIF	NOM DE L'OBJECTIF	CONCLUSION
<b>Réglementaire (DCE)</b>	Marque	
	Souchez	
	Canal de Roubaix-Espierre	
	Canal de la Deûle de la confluence jusqu'à la confluence avec la Lys	
	Deûle canalisée de la confluence avec le canal d'Aire à la confluence avec la Lys	
<b>Fixés par la CLE</b>	Améliorer la qualité des cours d'eau	
	Assurer une continuité écologique sur le territoire	
	Préserver les zones humides en concertation avec les gestionnaires de cours d'eau dont VNF	



# Perspectives



*Source : AF3V, Coulée Verte de la Deûle*

# Calendrier



	M0					M1					M2				M3				M4				M5								
	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE								
	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52				
<b>Phase 1 - Elaboration du scénario tendanciel</b>																															
Entretiens avec les acteurs du territoire	◆	◆									●	●																			
Evaluation des évolutions socio-économiques du territoire											◆	●																			
Evaluation des évolutions des masses d'eau, des milieux et des risques liés à l'eau													●	◆	●																
Analyse des impacts socio-économiques et environnementaux du scénario tendanciel																	●	◆	●	◆	●	◆	◆								
Vérification et réception des documents																															



Réunion	Date	Lieu
Bureau de la Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 14h	LMCU
Commission Locale de l'Eau	2/12/2013 à 16h30	LMCU

# MARQUE & DEÛLE

SaOe  
Schéma  
d'Aménagement et  
de Gestion des Eaux



## En partenariat avec :

